

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
Rédaction 13.75
TÉLÉPHONE Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce » 2.—
Suisse » 0.30
Etranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME » 1.—

LA SENTINELLE de ce jour
paraît en 6 pages.

La question des responsabilités

Le talent magnifique de M. Viviani, pas plus que l'éloquence froide, précise, incisive et querelleuse de M. Poincaré n'auront suffi à liquider une fois pour toutes la question des responsabilités. Elle se posera à nouveau chaque fois que les événements politiques obligeront les hommes d'Etat à libérer leurs consciences en dénonçant les fautes des autres, ou que les malheurs publics pousseront les peuples à réclamer des comptes à leurs gouvernants.

A son tour, l'histoire la posera devant l'opinion des générations à venir en signalant les causes lointaines et immédiates de la catastrophe mondiale qui mit à feu et à sang une partie de l'Europe durant plus de quatre ans, et désorganisa la vie économique des peuples pendant une période plus longue encore au début du XX^e siècle. Souhaitons cependant que l'histoire de notre époque ne soit pas, comme jusqu'ici, façonnée dans des officines officielles qui ont l'obligation de ne livrer à la publicité que des documents ayant subi la censure gouvernementale, et qu'elle n'ait comme but que d'exalter le patriotisme et d'entretenir le culte de la force en glorifiant les exploits militaires. Si bien qu'elle a pour résultat de faire admirer le génie malfaisant d'un Napoléon ou d'un Bismarck, au lieu de le rendre haïssable. Voilà une responsabilité qu'il est bon de déterminer quand on recherche les causes des guerres, et qui est assumée non seulement par ceux qui écrivent l'histoire, mais encore par tous ceux qui mettent ces livres entre les mains des nouvelles générations.

Et avec eux, tous ceux qui contribuent à la formation de l'esprit belliqueux doivent être rendus responsables des guerres aussi bien que les diplomates qui falsifient des dépêches et trompent l'opinion publique.

Ceci, bien entendu, ne diminue en rien la responsabilité qui revient au régime, car c'est une constatation devenue courante que les causes essentielles des guerres sont d'ordre économique. Ce qui autorisait Léon Blum à rendre le régime capitaliste avant tout responsable de la dernière guerre, tandis que d'autres députés, dans cette même Chambre française où il venait de faire bondir les membres bourgeois de l'assemblée en rappelant cette vérité, s'appliquaient à rejeter la faute sur le voisin. Et ce n'est pas une formule clichée qu'employait Léon Blum, formule qu'on reproche volontiers à des socialistes d'employer chaque fois qu'ils discutent cette question des responsabilités ou celle du désarmement, mais une de ces vérités de la Palice, tellement elle est marquée du bon sens. Certes nous n'allons pas pour autant rendre le régime capitaliste responsable des guerres qui éclatèrent avant même qu'il existât. Ce qui n'empêche pas qu'elles eurent déjà des causes économiques, puisqu'elles devaient servir à enrichir quelqu'un, à l'extension de ses biens, de ses propriétés, aux dépens d'autres qui se défendaient. C'est donc en tous temps le régime économique favorisant l'ambition d'un homme ou d'une classe, leurs appétits et leur égoïsme qui causa les conflits.

C'est pourquoi nous osons prétendre qu'un régime économique qui rendra collective la propriété de la richesse, qui substituera la coopération et la solidarité à l'exploitation de l'homme par son semblable, fera automatiquement disparaître un grand nombre de causes de conflits. Et comme nous croyons qu'une démocratie politique réduit le nombre des guerres en favorisant le contrôle des actes du gouvernement, en répartissant la responsabilité sur un plus grand nombre de citoyens, nous pouvons être assurés qu'une démocratie économique qui étendra le contrôle à la vie économique des peuples — et fera disparaître les monarchies modernes de l'industrie, du négoce et de la finance, se jouant aujourd'hui de la vie des hommes et de la destinée des peuples avec une désinvolture qui égale parfois en barbarie et en cynisme celle des tyrans d'autrefois — rendra plus difficile encore les déclarations de guerre. Car seule l'ignorance des peuples a rendu possible cette autocratie jugulaire.

Ira-t-on jusqu'à dire que Léon Blum et tous ceux qui lui donnent raison rendent impersonnelles les responsabilités de la guerre en les faisant peser sur un régime ; je ne le pense pas. Car s'il est avéré que des causes de conflits résident dans des régimes économiques excitant les appétits, il n'est pas moins vrai que des hommes politiques et les collaborateurs qu'ils trouvent dans la presse et chez tous ceux qui ont une influence dans la formation de l'âme des peuples, se font artisans de guerre et la rendent possible, si ce n'est inévitable. Ces hommes existent partout, dans tous les peuples. Non pas que le danger soit égal partout, car il est heureusement des peuples chez lesquels existe un courant d'opinions pacifistes suffisant pour neutraliser cette éducation belliqueuse. Mais cette préparation morale à la guerre devient particulièrement menaçante dès l'instant où un gouvernement s'en charge lui-même. Et c'est précisément parce que le gouvernement de l'Allemagne impérialiste a systématisé cette formation belliqueuse du peuple allemand, en exaltant le nationalisme et l'armée, qu'il est plus particulièrement coupable de guerre. Comme aussi certains hommes politiques français n'échappent pas à la même accusation.

On sait, par exemple, que l'avènement de M. Poincaré à la tête du gouvernement français, en janvier 1912, avait une signification spéciale. On avait appelé le Cabinet qu'il composa alors « grand ministère », non seulement par la qualité de quelques-uns des collaborateurs dont M. Poincaré s'était entouré, tels MM. Léon Bourgeois, Briand, Millerand, Delcassé, mais à cause du rôle qu'il s'était donné. Il s'agissait à ce moment-là de faire ratifier l'accord franco-allemand, concernant le Maroc, qui avait causé la chute du gouvernement Caillaux. En prenant la direction des affaires étrangères de la France, M. Poincaré prétendait redonner à la diplomatie de son pays un peu de l'éclat qu'elle avait perdu entre des mains qu'il jugeait inhabiles, pour ne pas dire qu'il les accusait de trahison, et faire reprendre à la France la place en vue qu'elle avait perdue dans le concert des puissances européennes. Il s'appliqua aussi à une autre tâche qui était de stimuler l'esprit national, d'entretenir la ferveur du pays pour l'armée, de faire d'elle l'espoir suprême. Pour cela, il la voulait à la hauteur de sa tâche, forte, bien commandée, bien entraînée et sentant vibrer en elle l'âme de la patrie. C'était là la préoccupation essentielle du gouvernement d'alors. Et pour s'acquitter de cette tâche, M. Poincaré avait trouvé un collaborateur de taille en l'actuel président de la République, M. Millerand s'appliqua alors à faire disparaître les fiches, à décharger les officiers des besognes de pédagogie civique, à favoriser l'avancement de quelques-uns d'entre eux, à réaliser l'unité du commandement et à rétablir les retraites militaires à Paris. Cette année-là, la revue de printemps à Vincennes fut l'occasion d'une vraie manifestation de patriotisme chauvin. M. le ministre Millerand semblait s'être donné pour tâche de détruire les sentiments pacifistes que son ancien camarade, notre grand Jaurès, d'autres avec lui, et le socialiste Millerand d'autrefois lui-même, s'étaient efforcés de faire naître et de cultiver chez le généreux et idéaliste peuple français. A l'instar de ceux de l'autre côté de la frontière qu'il imita, le Lorrain Poincaré, animé d'un esprit de revanche, rendait inévitable la guerre en préparant l'armée et le peuple français à la faire.

Redevenu président du Conseil, après avoir été président de la République, M. Poincaré peut aujourd'hui contester l'authenticité de pièces diplomatiques accablantes pour lui, établir la responsabilité d'autrui pour atténuer la sienne, il ne supprimera pas ses actes d'homme de gouvernement d'alors. C'est en vain que le précautionneur M. Viviani s'offre aujourd'hui à lui servir de paratonnerre parce qu'il eut soin, en août 1914, de mettre une distance de 10 km. entre la frontière et les troupes françaises et qu'il peut se réclamer de l'amitié de Jaurès, M. Poincaré n'en restera pas moins devant l'histoire un animateur d'esprit nationaliste et militariste. C'est sa responsabilité dans la guerre.

Du reste, ces débats qui s'ouvrent partout sur la question des responsabilités dans la guerre, ne peuvent être utiles que s'ils contribuent à rendre les peuples plus vigilants, à les engager à mieux surveiller les gestes de leurs hommes de gouvernement, de manière à éviter le retour de la guerre.

La démocratie et le socialisme qui la continuent en l'achevant y aideront.

Abel VAUCHER.

Le record des températures terrestres

L'étincelle électrique est plus chaude que le soleil

Jusqu'ici l'été n'a pas été trop chaud, et le soleil ne nous a dispensé l'or adent de ses rayons qu'avec une agréable parcimonie. Mais il n'a peut-être pas dit son dernier mot et le mieux est de se préparer avec résignation aux affres caloriques de la canicule. Le mieux pour cela est de se consoler en pensant que les températures auxquelles nous sommes exposés sont piétées à côté de celles qu'on a observées déjà ailleurs. Que sont les pauvres petits 42° 9 observés en 1904 à Montpellier — ce qui est le maximum authentiquement constaté en France — à côté des 52° constatés parfois dans le Sahara. Ce maximum saharien paraît, d'ailleurs, avoir été dépassé dans la « Death Valley », en Californie, où on a observé, le 10 juillet 1913, la température de 56° 6 centigrades. Il s'agit, bien entendu, dans tout ceci de données obtenues à l'ombre avec des thermomètres bien aérés et protégés du rayonnement du soleil des murs voisins, seul procédé pour avoir des données scientifiques et comparables.

En somme, les températures réalisées par la nature à la surface de ce globe anthropocrate sont médiocres. L'homme s'est chargé d'en créer de bien plus élevées lorsqu'il inventa les flammes. La plus chaude paraît être celle de l'acétylène, brûlant dans l'oxygène, qui atteint 3.000°, et au-delà de laquelle le gaz, qui atteint au maximum 1.870°, et l'alcool avec ses 1.705°, ne peuvent guère rivaliser.

Cette température n'est pourtant pas la plus haute que l'homme ait réalisée. Le cratère positif de l'arc électrique atteint 3.350° centigrades environ. On a cru longtemps que c'était le maximum, le dernier sommet thermique accessible à l'ingéniosité industrielle de la science. Il y avait là quelque chose d'un peu humiliant pour notre

orgueil, car la nature réalisait des températures plus élevées que l'homme et notamment celle de la surface du soleil atteint presque 6.000°, bien que le soleil soit une des plus décaitées et des plus frigidées parmi les étoiles qui dansent sur la scène du firmament, écrit le « Matin ».

Or, un éminent physicien, M. Bull, vient de prouver qu'à cet égard l'homme fait non seulement aussi bien, mais beaucoup mieux que le soleil lui-même. En photographiant, côté à côté, l'étincelle électrique condensée et le cratère positif de l'arc, on constate que l'étincelle émet par unité de surface 160 fois plus de lumière que l'arc ! C'est là un minimum, parce que l'étincelle étant intermittente, n'éclaire la plaque que pendant une fraction de la pose, tandis que l'arc est continu.

On en déduit facilement que la température effective de l'étincelle est d'environ 11.300°, donc infiniment supérieure à celle de la photosphère du soleil. Cette température effective est proche de celle de Véga, cette étoile bleue qui fleurit la céleste Lyre et où mon collègue Le Morvan et moi nous avons trouvé à l'Observatoire environ 12.000°.

Quand on pense aux températures auxquelles sont soumis les microbes qui, poussés par un souffle d'air, passent entre les armatures de décharge du condensateur de M. Bull, on est plus indulgent aux modestes ardeurs caniculaires de ce bonasse été de 1922 !

Charles NORDMANN.

Les Réparations

Quelques précisions

Un lecteur me demande de donner quelques précisions sur la question des réparations qui lui paraît compliquée à saisir. Il y a sur ce problème un certain nombre d'études écrites par des économistes compétents, qui d'ailleurs sont bien loin de s'entendre. Avant de se faire une opinion, il faut commencer par connaître à peu près les termes du problème en partant du traité de Versailles, complété par les accords de Spa et de Londres.

Le traité de Versailles n'a pas fixé la somme totale de la dette allemande. Il en a laissé la fixation à la commission des réparations, chargée de notifier le montant à l'Allemagne avant le premier mai 1921. Le traité dit, à l'article 231 : « Les gouvernements alliés et associés déclarent, et l'Allemagne reconnaît, que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par tous les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre, qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés. » C'est par cet article que la question d'argent et celle des responsabilités sont liées. On voit l'importance qu'il y a pour les uns à maintenir et pour les autres à ébranler la vérité consacrée.

L'annexe 1 du traité précise que l'Allemagne devra rembourser les dommages causés aux civils, aux territoires, aux prisonniers, les pensions aux militaires, les indemnités aux familles de mobilisés, les allocations de toutes sortes et les dommages causés aux propriétés privées. La commission des réparations a notifié le 27 avril 1921 à l'Allemagne que sa dette s'élevait à 132 milliards de marks or. Le mark or équivalait à environ 1 fr. 25 suisses.

La conférence de Spa avait déjà décidé d'avance le 17 juillet 1920 que l'indemnité allemande serait répartie dans les proportions suivantes : France 52 %, Angleterre 22 %, Italie 10 %, Belgique 8 %, Japon 0.75 %, Portugal 0.75 %, autres alliés 6.5 %. Toutes les dettes de la Belgique envers les alliés sont mises à la charge de l'Allemagne.

L'accord de Londres (5 mai 1921) fixa les modalités de paiement de l'Allemagne. Celle-ci doit remettre à la commission des réparations trois séries d'obligations : les obligations à 5 % des séries A pour 12 milliards de marks or, les obligations à 5 % des séries B pour 38 milliards de marks or et les obligations à 5 % des séries C pour 82 milliards de marks or. Les obligations A et B sont productives d'intérêts. L'Allemagne doit payer 5 %, plus 1 % pour l'amortissement. En 37 ans les obligations seront complètement remboursées par ce 1 % accumulé. Les obligations C ne sont pas encore productives d'intérêts et le comité des banquiers, qui s'est dissous à Paris à cause de l'opposition française, avait en somme proposé qu'on les annule tout simplement et qu'on renonce à ces 82 milliards un peu fantastiques pour se contenter des 50 milliards des séries A et B réunies.

Pour payer les intérêts et l'amortissement des obligations A et B réunies, l'Allemagne doit verser trois milliards de marks or par an. Tous les trois mois elle doit payer 50 millions de marks or, c'est-à-dire 2 milliards et demi de marks papier au taux actuel du change. En outre, elle doit verser le 26 % sur la valeur des exportations allemandes. Pour qu'on arrive aux trois milliards de marks or, en réunissant les paiements fixes et la taxe sur les exportations, il faut que ces dernières s'élèvent au moins à 200 milliards de marks papier chaque année.

Voilà en quelques mots le mécanisme de la dette allemande. Le jour où les obligations C entreraient en ligne de compte, les paiements annuels seraient plus que doublés. Dans ce cas, la sécurité des finances allemandes serait trop douteuse

pour que des banques américaines lui avancent de l'argent. Au contraire, si la France consentait à cette réduction d'un total, d'ailleurs assez théorique, les financiers américains sembleraient disposés à lui racheter sa part des obligations A et B, ce qui aurait eu l'avantage de lui fournir du capital immédiatement en laissant à d'autres la corvée de se faire payer les intérêts.

Edm. P.

La guillotine sèche

Elle fonctionne donc aussi dans l'administration postale ?

Un de nos camarades ayant été mis à pied dans une ville voisine de La Chaux-de-Fonds, nous lui avons demandé de nous exposer objectivement les raisons pour lesquelles il a été renvoyé. Voici ce qu'il nous répond :

« Je suis entré en fonctions, comme remplaçant postal, dans le courant de 1920. En débutant, un collègue me mit en garde contre les conséquences qui résulteraient inévitablement d'une activité politique trop en vue. Dès lors, je fus d'une réserve extrême et me gardai pendant mes heures de service de causer de faits politiques.

C'est alors, en novembre de la même année, que je commençai de correspondre régulièrement à « La Sentinelle » et peu après, je fus nommé secrétaire du Parti.

Alors que six mois s'étaient déjà écoulés depuis mon changement de domicile au Col-des-Roches, l'administrateur postal invoqua la distance de mon domicile, qui est éloigné de 2 km. 400 du bureau postal. Je fus contraint de recourir à la Direction des Postes pour obtenir l'autorisation de continuer à remplir mes fonctions, ce que cette dernière m'accorda. Il en fut de même de la question du milieu où je vivais, parce que, prétend-on, la fonction est incompatible si nous sommes en relation directe avec de la parenté détenant un établissement public.

Mais voici le fait qui, affirme-t-on, est la cause unique !!! de mon licenciement.

J'étais, depuis un certain temps, en fonctions au bureau de poste du Prévoux. Deux fois par jour, je faisais les courses, qui me causaient ainsi un déplacement de deux heures en moyenne. L'administration ne m'en payait qu'une seule. Or, il arriva, des jours de mauvais temps surtout, que j'utilisai l'autobus postal, me rendant ainsi à mon travail sans acquitter le prix de ma place. Logiquement parlant, je n'y voyais qu'une simple compensation pour ma faible paye. Là-dessus, je fus interrogé par M. Zeltner, administrateur postal, qui dressa rapport à la Direction des Postes. Ce n'est qu'à ce moment que je connus les dispositions pénales de l'art. 117 de la loi sur les Postes.

En date du 29 juin 1922, M. Sutter, directeur des Postes de Neuchâtel, me transmettait la décision de la Direction générale me licenciant immédiatement.

Peu de temps auparavant, plusieurs habitants du Col-des-Roches et du Prévoux, en grippe contre moi à propos de la parution d'un communiqué relatant une bataille nocturne à la sortie d'un certain restaurant, lancèrent une pétition pour m'empêcher de continuer à remplir ma fonction de remplaçant postal.

Le peu d'accueil rencontré par ses initiateurs l'aura certainement fait avorter, ou, que sais-je, peut-être parvint-elle à Neuchâtel ?

Un de nos camarades, notre collègue Ami Jaquet, facteur, conseiller général socialiste, avait son fils à la Poste, comme remplaçant postal. Il est père de 8 enfants, dont 6 encore mineurs.

Ce remplaçant a aussi été renvoyé. On lui fit passer une visite sanitaire, et on le déclara inapte au service postal, alors qu'il avait déjà fait près de 1250 jours de remplacement. Malgré l'avis contraire de deux autres médecins et l'intervention du comité central des employés postaux, il fut renvoyé et tomba à la charge des pouvoirs publics.

Notre camarade nous cite encore plusieurs doléances contre l'administrateur postal, sous les ordres duquel il était placé. Nous ne les reproduisons pas, non pas que nous croyons qu'elles soient infondées, tout au contraire, mais pour montrer que nous ne faisons pas de cette affaire une question de vengeance personnelle. Cependant, il est un fait qui doit être connu. Dans une discussion qu'il eut avec ce personnage haut placé, notre correspondant a été traité, paraît-il, d'anarchiste ! Est-ce là un langage tolérable de la part d'un administrateur postal ? Nous ne le croyons pas.

Il y a même dans ce simple mot l'indice que les plaintes de notre camarade sont justes. Ce dernier est un garçon paisible, dévoué, honnête. De quel droit un administrateur postal se permet-il à son égard ce terme impoli et déplacé. Cela montre que l'administrateur, en cause met de la passion à l'égard des employés qui n'ont pas l'heur d'être bourgeois et rétrogrades indéfectifs.

tables. Nous regrettons seulement que l'Administration fédérale des Postes, d'habitude plus impartiale et plus juste, nous le savons et nous nous plaignons à le reconnaître, donne sa sanction à un renvoi, justifié par d'aussi pauvres raisons. Il est possible qu'un règlement n'ait pas été observé. Mais c'est une chose qui arrive à bien d'autres fonctionnaires, tout le long des jours. Pour tout cela on ne les renvoie pas.

S'il s'agissait de la violation d'une prescription particulièrement grave dans son texte et dans ses conséquences, nous pourrions à la rigueur admettre la mesure prise. Le bon sens démontre que dans le cas particulier, dont nous nous sommes occupés plus haut, il s'agit d'une faute absolument vénielle. Où ira-t-on si, désormais, pour la moindre des incartades, on donne raison à l'humeur maussade d'un administrateur, si on lui laisse jeter les gens à la rue pour de misérables prétextes dans le genre de celui-ci.

On sème ainsi dans le personnel un esprit déplorable, car l'injustice qui atteint l'un aujourd'hui, atteindra l'autre demain.

L'administration postale a raison de vouloir une discipline bien ordonnée et librement consentie de son personnel. Mais il serait regrettable qu'on en vienne aujourd'hui à certains procédés d'exécution qui rappellent de près la guillotine sèche en usage dans les régions où le fanatisme, le sectarisme, l'intolérance politique ou religieuse, régnaient autrefois en maîtres. Notre canton s'honore de ne plus verser dans ce travers.

Robert GAFNER.

ETRANGER

L'Allemagne accepte le contrôle financier de l'Entente

BERLIN, 21. — Ainsi que l'annonce le service parlementaire socialiste, des raisons de politique étrangère ont engagé le gouvernement du Reich à faire de larges concessions au comité des garanties. Il tenait, à la suite de la demande de moratoire de l'Allemagne, à éviter un ultimatum.

Le comité des garanties a déclaré ne pas vouloir intervenir dans la marche de l'administration de façon à y apporter des perturbations. Le contrôle financier doit être exercé par deux délégués désignés par la commission des réparations dont l'un s'occupera des dépenses et l'autre des recettes.

Le cabinet du Reich s'est engagé vis-à-vis de ces deux délégués à leur soumettre le budget, les crédits supplémentaires et les projets de lois fiscales. Ces engagements ne seraient valables que pour les décisions du cabinet ayant passé au Parlement.

Afin de donner aux représentants de l'Entente la possibilité de suivre le fonctionnement de l'organisme de l'administration fiscale, le gouvernement du Reich s'est résolu, d'accord avec le comité des garanties, à créer un appareil de contrôle permanent qui doit permettre aux organes de contrôle d'assister ici ou là à des vérifications et de procéder à des coups de sonde.

L'annulation des dettes

LONDRES, 21. — Havas. — M. Lloyd George a présidé aujourd'hui un conseil de cabinet. D'après les journaux, cette séance a été importante. L'on a discuté de nouveau la question des réparations. La presse commente longuement l'idée de l'annulation d'une partie de la dette française par le gouvernement britannique.

L'« Evening Standard » dit : « Jusqu'ici cette annulation n'a pas été discutée, mais on a de bonnes raisons de dire que le gouvernement a très sérieusement étudié la question de savoir s'il y aurait lieu d'annuler la dette ou une partie de la dette dans un effort hardi, en vue d'assurer une situation stable. »

Le « Pal Mall Gazette » dit que « la possibilité d'annulation pourrait obliger le gouvernement anglais à entrer dans des arrangements avec l'Allemagne en dehors de la France ».

NOUVELLES SUISSES

Chambre suisse des employés

BERNE, 20. — (Communiqué.) — Dans la séance de la Chambre de la Fédération suisse des Employés (F. S. E.) du 15 juillet 1922, il a été décidé à l'unanimité d'appuyer le referendum contre la loi fédérale concernant la modification de l'article 41 de la loi sur les fabriques, mais on renonça à engager une action commune avec d'autres groupes adversaires de la loi. Le désir d'obtenir une représentation plus nombreuse des employés privés au Conseil national a décidé la F. S. E. à assurer son appui financier et moral à ceux de ses cartels des divers cantons qui soutiendront avec des chances de succès la candidature de représentants des employés d'une liste de parti quelconque. Quant au vote du 24 septembre 1922 sur la loi Häberlin, il fut résolu de s'en remettre à l'attitude observée par les associations centrales. Le consentement à la sortie de la F. S. E. demandée par la Société suisse des Techniciens a été donnée pour la fin de cette

année. La commission d'études pour l'assurance sociale annonce une proposition relative à la création d'une assurance retraite propre à la F. S. E. et en faveur des membres des sociétés affiliées. Les associations ont pris position dans des rapports en partie très détaillés sur la question de la révision du contrat de travail dans le code fédéral des obligations et des postulats concernant la législation suisse sur les arts et métiers.

Le matériel sera réuni en une proposition à débattre, uniforme. La Direction générale des C. F. F. a été saisie de plusieurs pétitions des associations d'employés demandant d'élever la limite du salaire qui donne le droit d'utiliser les abonnements bon marché pour un certain trajet. Cette élévation a été refusée. La F. S. E. examine actuellement d'autres propositions. En face de la menace de restreindre encore plus l'importation du bétail, qui n'est plus permise qu'en guise de compensation, et de la fermeture des frontières pour l'importation de pommes de terre nouvelles, le comité directeur a été chargé d'examiner attentivement l'état des choses et, le cas échéant, de prendre des mesures défensives destinées à éviter un nouvel enrayement de la baisse des prix.

JURA BERNOIS

DELEMONT. — Assemblée communale. — L'assemblée communale des habitants de la ville de Delémont est convoquée pour samedi 22 juillet prochain, à 20 heures, à la Halle de gymnastique. Les membres du parti socialiste sont priés de réserver leur soirée de samedi pour assister à cette assemblée. Après celle-ci, rendez-vous à l'Hôtel du Bœuf.

CANTON DE NEUCHÂTEL

COUVET. — Parti socialiste. — Les camarades désirant participer à la journée socialiste de district le dimanche 30 juillet, au Vallon de Riaux, sont priés de faire inscrire le nombre d'enfants auprès du camarade Eug. Berger.

NEUCHÂTEL

Le tournoi suisse d'échecs. — Voici les résultats à la fin de la deuxième journée du tournoi suisse d'échecs, série A :

MM. O. Zimmermann, Zurich, 3 points ; Dr O. Naegeli, Berne, 2 1/2 ; Dr E. Voellmy, Bâle, 2 1/2 ; Dr Th. Frey, Zurich, 2 ; G. Léal, Genève, 2 ; Dr W. Michel, Berne, 1 1/2 ; Fr. Gygli, Bâle, 1 ; W. Henneberger, Glaris, 1 ; Ph. Meister, Berne, 1 ; Johner, Zurich, 1 ; Dr W. Stoops, Bâle, 1/2 ; Th. Meister, Berne, 0.

LE LOCLE

COMITE D'ORGANISATION DE LA FETE SOCIALISTE. — Réunion du comité, samedi après-midi à 2 heures, au Cercle, pour prendre les dernières dispositions en vue de la fête.

Visite de chantiers coopératifs. — Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la visite des chantiers de combustible Chappuis & Co, à La Chaux-de-Fonds, que les Coopératives Réunies ont achetées. Tous les coopératives qui portent quelque intérêt au développement de nos institutions coopératives sont invités à visiter ces chantiers, à proximité de la voie ferrée, samedi prochain 22 juillet, de 1 h. 30 à 5 h. de l'après-midi.

Réception. — La société de chant L'Echo du Lac, de Neuveville, fera sa course annuelle dimanche au Saut-du-Doubs. Cette société arrivera au train de 9 h. 20 et sera reçue à la gare par plusieurs délégations, dont l'Amitié et l'Espérance ouvrière. Ces visiteurs se rendront au Cercle ouvrier où une réception leur est préparée et, avant de continuer leur course, visiteront l'Hôtel de Ville. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à ces camarades bernois. H.

Secours et Travail. — 28me liste de dons : Personnel et direction Fourmi S. A., fr. 70.— ; A. Worpe, Chaux-de-Fonds, 11.— ; Litige liquidé par le président des Prud'hommes, 12.50 ; Employés des Coopératives Réunies, 34.— ; Personnel de la fabrique Klaus S. A., 53.— ; Personnel de la gare Locle-Ville, 14.— ; Un groupe d'ouvriers, 11.—. Total à ce jour, fr. 41,677.20.

LA CHAUX-DE-FONDS

Course de la Chorale L'Avenir

La course de la chorale L'Avenir, renvoyée déjà deux fois par suite de mauvais temps, aura lieu dimanche 23 juillet et comme but, la Charbonnière. Départ des Mélézes à 8 heures précises. Invitation est faite aux membres honoraires, passifs et amis de la société. Nous comptons sur une grande participation. Qu'on se le dise.

Ce soir, vendredi, à 8 h., au Cercle, assemblée générale. Ordre du jour : Sortie familière à la Charbonnière, le dimanche 23 juillet. Par devoir.

Aux coopérateurs

Tous les porteurs d'un carnet de consommation des Coopératives Réunies sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu vendredi soir, à l'Amphithéâtre du Collège primaire. (Voir aux annonces.)

DERNIERS DEVOIRS

Le jeune Fernand Amez-Droz a été conduit hier à sa dernière demeure. M. le pasteur Primault officia et Auguste Lalive prononça les paroles que nous relatons plus bas. Une foule émue de parents, d'élèves, d'amis de la famille, avaient accompagné le convoi funèbre.

« Si je tiens à dire quelques mots devant la tombe ouverte de notre jeune ami Fernand Amez-Droz, ce n'est pas pour chercher à consoler la famille endeuillée. Il faut oser le dire : il n'y a pas de consolation possible pour un père et une mère qui perdent si brutalement un enfant chéri — et pour leurs cœurs à jamais meurtris toutes les paroles d'apaisement, tous les mots sont vides.

Au nom de la Commission scolaire, du Corps enseignant, des élèves bouleversés par le grand malheur qui frappe une famille et atteint l'École tout entière, je tiens cependant à exprimer ici notre profonde, notre ardente sympathie.

Fernand Amez-Droz avait déjà participé au camp de vacances d'Adelboden, l'an dernier. Il y avait eu un plaisir extrême et sa mère me rappelait combien il s'était réjoui d'aller aux Plans-sur-Bex découvrir avec ses maîtres et ses camarades une autre région de notre beau pays.

Au chalet, dans ce premier groupe, Fernand s'est montré ce qu'il fut toujours au collège et dans sa classe : docile, aimable, serviable envers chacun, aimé de tous ; le plus aimé, nous disaient au Plans ses camarades et ses professeurs.

Hélas ! le hasard a frappé. Pourquoi frappe-t-il si souvent parmi la jeunesse insouciant et heureuse ? Pourquoi épargne-t-il si longtemps le malade, l'être inutile, dégradé, déchu ou l'homme qui a accompli sa tâche ? Une vie brisée dans son printemps est une injure à la loi de la vie. On ne dépouille pas l'arbre de ses fleurs ; on attend les fruits !... Hélas !

Fernand Amez-Droz était un des meilleurs élèves de sa classe, l'espoir de sa famille. Dans la pénombre un peu tumultueuse du Progymnase, il se détachait déjà en plein relief et en vive couleur et ses maîtres le signalaient parmi les plus aptes à atteindre le baccalauréat. Que reste-t-il de tous ces espoirs, de toute la tendresse prodiguée par un père et une mère, de l'affection de grands-parents dévoués, de l'amitié de camarades affectueux ?... Une tombe et un souvenir.

Vous tous, petits et grands élèves du Gymnase, de l'École normale et de l'École supérieure des jeunes filles, qui avez tenu à accompagner au cimetière ce bon camarade si doux, si tranquille que fut Fernand Amez-Droz, que ce départ tragique vous fasse réfléchir. La mort a frappé un des meilleurs parmi vous, un de ceux qui avaient le plus de qualités pour devenir un jour un bon serviteur de la cité. Tous, tôt ou tard, nous serons transportés ici pour le repos définitif. Ne cherchez dans cette vision, non un motif de découragement, mais une force nouvelle pour accomplir sans défaillance l'humble devoir qui vous est tracé, devoir envers vous-mêmes, envers vos parents, votre famille, l'école, l'humanité.

Au nom des autorités scolaires, au nom du Gymnase que le cher disparu aimait tant, j'adresse à la famille l'expression de notre immense regret et de notre sympathie profonde. »

Communiqués

La Persévérante aux Endroits

Dimanche 23 juillet la musique ouvrière La Persévérante organise une grande fête champêtre. Deux grands concerts sont prévus, dont un le matin à 11 heures et l'après-midi à 3 heures. Ce sera une occasion de pique-niquer en famille ouvrière. Des jeux divers seront installés sur l'emplacement et il y en aura pour tous les goûts. Une distribution gratuite aux enfants sera faite dans le courant de l'après-midi.

A propos des Balalaïkas

La nouvelle parue dans les journaux, ces jours-ci, est exacte. La célèbre troupe russe des Balalaïkas nous revient au complet. Elle donnera une seule grande représentation mercredi, à 8 h. 30, au Théâtre. (Nous engageons très vivement le public à prendre ses places à l'avance. La location sera ouverte à tous dès samedi matin, à 9 heures.

Réd. — C'est une initiative heureuse, dont on peut féliciter la direction du Pathé. La première audition des Balalaïkas a été un succès sans précédent. Toute la presse locale s'est accordée à le dire, en lui consacrant des relations où l'étonnement joyeux et le plaisir d'avoir goûté cette musique russe, si curieuse en même temps que si pénétrante, pouvaient se lire à chaque ligne. On peut d'avance dire que la seconde audition des Balalaïkas marquera le même succès. R. G.

Les programmes du Vélodrome

sont vraiment bien donnés et nul doute que chaque spectateur est content des exercices de l'Arène Righi, de Bâle. Il n'y a pas d'hésitation, profitez du passage de cette troupe et allez au Vélodrome.

Tir

La fédération locale des sociétés de tir organise un dernier tir pour samedi à l'intention des militaires qui jusqu'ici n'ont pas accompli leur tir. (Voir aux annonces.)

Grande fête de la jeunesse

La fête organisée par la Lyre et le F.-C. Chaux-de-Fonds a été renvoyée par suite du mauvais temps à demain samedi 22 juillet et dimanche 23 juillet. Dès 2 heures donc, au Parc des Sports, concours d'enfants, distributions gratuites aux enfants, concert. Le soir, dès 20 heures, au Parc des Sports, bal comprenant notamment une polonaise au flambeau conduite par un professeur de danse.

Dimanche, dès 10 heures, fête champêtre dans le pâturage situé en dessus des maisons du quartier de la Montagne (suivre le chemin de Pouillerel), pique-nique, jeux, distributions aux enfants. Le soir, dès 20 heures, au Parc des Sports, bal comme la veille.

Ouvroirs

Les magasins des Ouvroirs au Juventuti sont recommandés à la population. (Voir aux annonces.)

FETE FEDERALE DE SAINT-GALL

Départ de nos gymnastes

C'est aujourd'hui vendredi que commence à St-Gall la grande manifestation gymnastique qui va mettre aux prises 659 sections avec un effectif de 15,400 gymnastes.

Nos deux sociétés, Abeille et Ancienne, concourant en première catégorie, auront à se mesurer avec 41 des plus fortes sections suisses ; on peut en conclure que, malgré la longue période d'entraînement à laquelle nos gymnastes ont dû se soumettre, leurs chances seront sérieusement disputées. Pour les concours, nos sections chaux-de-fonnières sont classées dans l'ordre suivant : Ancienne, section, dimanche après-midi ; individuels, lundi matin. Abeille, section, lundi après-midi ; individuels, dimanche après-midi.

De ce fait, l'Ancienne partira samedi matin par le train de 10 h. 55, tandis que l'Abeille quittera notre ville dimanche matin à 7 h. 35.

Le comité de l'Union des sociétés de gymnastique, des membres de la section des Hommes et mutuellement de l'Abeille et de l'Ancienne, accompagneront chacune de nos deux sociétés à la gare. Le retour s'effectuera en commun mardi soir, à 9 h. 15.

Och-Cup : Etoile I contre Fribourg I

Ce match, qui doit décider du représentant romand à la finale de la coupe Och, se disputera dimanche, au Stade de l'Olympic, mis très obligeamment à la disposition du Comité central de l'A. S. F. A., par l'Olympic S. E. P.

Après avoir fait chacun une saison plus qu'honorable, Etoile I et Fribourg I, vont se trouver en présence pour l'ultime partie. Ce match sera en tout cas acharné et de chaque côté les meilleurs hommes seront là. Rappelons que dimanche passé, Fribourg I remportait dans cette même compétition une superbe victoire sur les Young-Boys de Berne, en les battant par un but à zéro, après trois prolongations.

Aux Mélézes

Samedi et dimanche, kermesse organisée par la musique L'Avenir et le Cercle tessinois. Nombreux jeux et distractions et concert. On dansera dans la grande salle.

Une bonne initiative

Malgré l'importance exceptionnelle de son programme, la direction du Cinéma Pathé a pris l'initiative de faire cette semaine, et à partir d'aujourd'hui, des séances à prix réduits. Prière de consulter les annonces.

Journée socialiste cloïse

Dimanche 23 Juillet

au Pâturage de la Pluie

organisée par le Parti socialiste et ses sous-sections

Programme

- 10 à 12 h. Concert organisé par un groupe de La Sociale.
- 12 h. Grand dîner champêtre.
- 13 h. 30 Ouverture de la Fête, musique La Sociale.
- 14 h. 30 Espérance.
- 15 h. Jeux.
- 15 h. 30 Ecole populaire du dimanche.
- 16 h. Pique-nique.
- 16 h. 30 Discours : Fritz Eymann, conseiller national.
- 17 h. Chœur mixte Amitié.
- 17 h. 30 Tirage de la tombola intime.
- 18 h. Clôture par l'« Internationale », La Sociale.

Cantine bien assortie. Jeux. Attractions diverses. Aucun revendeur ne sera toléré sur toute la propriété Jeannot.

En cas de pluie, renvoi au 30 juillet.

Comité d'organisation.

Convocations

LE LOCLE. — Cercle ouvrier. — Le Comité est convoqué pour ce soir, vendredi, à 7 heures précises. — La Commission des divertissements est convoquée pour ce soir, vendredi, à 8 h. 15. Présence de tous nécessaire.

Vélodrome

Vélodrome

Vélodrome

22 Juillet
15 heures et 20 1/4 heures

23 Juillet
15 heures et 20 1/4 heures

24 Juillet
20 1/4 heures

Dernières grandes Représentations de Variétés

Nouveau ! Splendide feu d'artifice Nouveau ! 6404

tire sur le fil de fer tendu à 42 m. de haut

10 artistes de cirque et variétés de 1^{er} ordre

Ces représentations ont eu un énorme succès dans toutes les grandes villes

Entrée : Fr. 0.80, 1.—, 1.20. — Enfants, moitié prix. — Invitation cordiale.

Carl WEITZMANN, direct. de l'Arène Righi, de Bâle. — Charles GUYOT, propr. du Vélodrome de La Ch.-de-Fds

AU THÉÂTRE

CINÉMA PATHÉ

AU THÉÂTRE

MAE MURRAY et
DAVID POWEL dans

LE LOUP DE DENTELLE

TOURTEREAUX et TOURTERELLES
Scène comique en 2 actes

ROGER HALDIMANN
dans ses chansons filmées

PRIX RÉDUITS

Fr. 2.— 1.50 1.20 0.80 0.60 0.50

PRIX RÉDUITS 6408

Dimanche, en cas de mauvais temps, matinée à 3 h. 30

Boucherie A. GLOHR
Belle Graisse mélangée
à 80 ct. le 1/2 kg.

La Pendulerie Zenith est
la plus soignée. - Ré-
gulateurs, Pendulettes
et Réveils. - Exclutivité
de vente: Mais, SAGNE-
JULLARD, Huguenin-
Sagne, succ., La Chaux-
de-Fonds, rue Léopold-
Robert 38. 4826

Ville de La Chaux-de-Fonds
Ouvroirs
Les magasins des Ouvroirs au Juventuti sont
recommandés à la population.
Confection de lingerie simple et fine. Lingerie brodée.
Toutes les toiles, cotonnes, flanelles, etc., sont de qualité
reconnue. Travail consciencieux.
Si les articles désirés ne sont pas au magasin, on prend des
commandes sur mesures.
Articles nouveaux
ROBES simples pour fillettes et jeunes filles, très avanta-
geuses.
PANTALONS pour messieurs. - **PANTALONS sport.**
PANTALONS de travail extra-solides.
PANTALONS fantaisie pure laine.
BLOUSES de bureau pour dames et messieurs.
BLOUSES d'horlogers, toile de chasse.
LINGERIE de lit. - **LINGERIE** de cuisine.
Lingerie personnelle pour dames, messieurs et enfants.
6396 **MAGASIN DU JUVENTUTI.**

Restaurant des Mélézes
Samedi 22 juillet, dès 20 h.
Grand Concert au Jardin
et Danse dans la grande salle
(Permission tardive) 6410
Dimanche 23 juillet
GRANDE KERMESSSE
organisée par la société de musique L'Avenir et le Cercle tessinois
Dès 3 h., Grand CONCERT au Jardin et DANSE dans la grande salle
Jeux divers — Bons quatre heures — Distribution gratuite aux enfants
En cas de mauvais temps dans les salles Les sociétés et le tenancier.

BAS
ET CHAUSSETTES
CHOIX
et
PRIX
sans précédent
J. GAHLER
Succ. W. STOLL
Léop.-Rob.
6405

Grands Magasins „Au Printemps“
Bath Soap
Article exclusif
Parfums assortis, 225 gr.
Notre réclame **95 ct.**
6402

Demandez la **Bottine**
boxcalf doublée de
peau, pour messieurs, **Fr. 29.80**
CHAUSSURES KURTH & C^{ie}
LA CHAUX-DE-FONDS - Balance 2 6397

Boucherie-Charcuterie
A. GLOHR
Tous les matins: Saucisse à rôtir
Atriaux, Beefsteacks hachés

Cigares et Tabacs
FRITZ DUCOMMON
Le Locle

Avis à la population
Nous avons l'honneur de rappeler à notre
honorabile clientèle et au public en général que
les marchés sur la Place Neuve sont ouverts
en été dès
4 heures du matin
N. B. — Prière de ne point faire de bruit, afin de ne pas
réveiller les correspondants autophobes de „L'Effort“.
Les marchers propriétaires d'auto-camions.
6391

La Scala Dès ce soir **Palace**
Le démon de la haine En mission
Grand drame tiré du roman de Louis Létang au pays des fauves
6406 **ROLANDE IMMOLÉE** Roman sensationnel 6407
Ce soir, avec cette annonce deux personnes paient 1 place

Jupes en serge tailleur, mari-
ne, façon mo- **19⁸⁵**
Jupes bayadère,
dessins **19⁸⁵**
nouveaux,
Casaquins
en tricot laine, avec longues manches,
col pouvant se fermer. **7⁹⁰**
Grand assortiment de teintes,
AU PROGRÈS
Voir l'étalage 6380

Coopératives Réunies
La Chaux-de-Fonds
Assemblée générale extraordinaire
des Coopérateurs
le vendredi 21 juillet, à 20 heures
à l'Amphithéâtre du Collège primaire
ORDRE DU JOUR:
1. Lecture du procès-verbal. — 2. Discussion du projet des nouveaux statuts.
— 3. Divers.
Le projet des nouveaux statuts a été publié dans *La Coopération*, nu-
méro du 13 juillet.
Nous comptons sur une très forte participation, vu la grande impor-
tance de l'ordre du jour.
6351 **Le Comité des Coopératives Réunies.**

Journée Socialiste Locloise
à La Pluie
Dimanche 23 juillet 1922, dès 10 heures du matin
PRODUCTIONS MUSICALES. DISCOURS. JEUX et ATTRACTIONS DIVERSES
Aucun revendeur ne sera toléré sur la propriété Jeannet
En cas de pluie, renvoi au 30 juillet 6371
CANTINE INVITATION A TOUS CANTINE

Bonne occasion
Molières pour dames,
brun et noir, n° 36 et 37, à 12
et 18 fr. 5722
Souliers de travail fer-
rés, n° 36 à 41, 15 fr.
Sandales, Pantouffles,
Espadrilles, Savates.
Prix avantageux
Magasin 15, rue du Puits, 15

Fumeurs !!
Ne manquez pas de goûter mes
Délicieuses Spécialités
pour la pipe et les cigarettes
Maryland Fr. 1.90 le 1/2 kg.
Maryland sup. 2.65)
Caporal 2.75)
Déchet oriental 5. —)
Hollandais 5.50)
Anglais 6. —)
Vente exclusive chez le fabricant

J. Schiller
14, Rue Neuve
10% Rabais exclusivement aux cédants

Jupes
nouveau, serge, marine, noire
et blanche, avec plis et garniture
galons
Fr. 12.95

Casaquins
jersey soie, toutes teintes
Fr. 8.50 4346

Maurice Weill
Rue du Commerce 55
LA CHAUX-DE-FONDS

Boucherie-Charcuterie
A. GLOHR
Excellentes Saucisses
à la viande avec et sans cumin

RHUMATISMES - VARICES
HÉMORROIDES

et toutes les affections de la
peau, démangeaisons, érup-
tions, etc., sont guéris par le

BAUME DU CHALET
Pot ou boîte de 2 tubes fr. 2.50.
Dans toutes les pharmacies ou
au dépôt des **Produits du**
chalet, à Genève. 4924

Pas
Crème pour
CHAUSSETTES
OF 11610/2 3357

On offre gratuitement un compteur kilométrique
à tout acheteur d'une Bicyclette

Grande Baisse de prix
sur les Bicyclettes
Ganna, Automoto, Wonder
Accessoires **ANTENEN FRÈRES** Réparations
(Derrière la Fleur de Lys) 6401
Pose de Caoutchouc pour roues de poussettes Prix modérés

La Fédération des Sociétés de Tir
organise pour 6411
Samedi 22 courant, au Stand, de 14 à 16 h.
un

Dernier tir militaire
pour les hommes astreints au tir
Ce sera la dernière occasion pour eux d'exécuter
leur tir obligatoire, faute de quoi ils seront convo-
qués trois jours à Colombier, à leurs frais, pour se
conformer au règlement. **La Fédération.**

Grand choix de Cercueils prêts à livrer
Cercueils d'incinérations et de transports
Tous les cercueils sont capitonnés
Prix sans concurrence
Grand choix de 4791
COURONNES et autres ARTICLES MORTUAIRES

Pompes Funèbres M^{me} V^e Jean LEVI
Téléphone 16.25 (Jour et nuit) 16, rue du Collège, 16

A vendre une clarinette en do,
état de neuf, ou à
échanger contre une machine à
arrondir ou un vélo en bon état.
— S'adresser à M. Alb. Chate-
lain-Zumbühl, **Corgémont.** 6395
Belle chambre au soleil avec
balcon est à
louer à monsieur travaillant de-
hors. — S'adresser chez M. Mié-
ville, Jaquet-Droz 60. 6346

Boucherie-Charcuterie
A. GLOHR
1^{er} choix de Charcuterie
mélangée, à 1.50 la 1/2 livre

Cabinet Dentaire
JEAN RAMSTEIN
Technicien-Dentiste
Le Locle
Téléphone 3.85 — Grande-Rue 3
Les Brenets
Rue du Temple 93
Consultations tous les mercredis
de 2 à 5 1/2 h.
Travaux modernes
Traitement sans douleur
Dentiers garantis 4120

BON
pour l'envoi gratuit d'un
exemplaire du livre *L'Hy-
giène Intime.* (Découper ce
bon et l'envoyer accompa-
gné de fr. 0.20 en timbres-
poste, pour les frais, à
l'Institut Hygie S. A. N° 22,
à Genève.) 2256

A vendre pour cause de départ
un potager à trois
feux, brûlant tout combustible,
avec bouilloire en cuivre et une
marmite en fonte, une glace bi-
seauté, une paire de panneaux,
deux cadres, une garniture de
lavabo et une balance de mé-
nage. Le tout à l'état de neuf.
A la même adresse, logement
meublé d'une chambre et cui-
sine à remettre pour le 1^{er} août.
— S'adresser rue du Nord 89, au
pignon. 6385

On demande à acheter d'occa-
sion
un berceau blanc en bon état.
— S'adresser Terreaux 20, au pi-
gnon. — A la même adresse, à
vendre une ancienne machine
à coudre Singer. Bas prix. 6367

Métal argenté
RICHARD FILS

Etat civil de Neuchâtel
Naisances. — 15. Eveline-
Madelaine, à Erhard Bachmann,
horloger, au Locle, et à Cecilia-
Bertha, née Tissot. — Raymond-
Maurice, à Maurice-Albert Lé-
ger, chauffeur-mécanicien, et à
Yvonne-Maria, née Laine. —
Albert-Henri, à Henri Mercier,
agriculteur, à Penthéraz, et à
Lucie-Louise, née Huguenin. —
16. Jean-Louis-Hermann, à John-
Heribann Greber, chauffeur, à
Fontainemelon, et à Marthe, née
Borel.
Décès. — 16. Anna-Barbara,
née Tanner, veuve de Jules-Ma-
rie-Joseph-Thadée Muller, née
le 26 décembre 1848. — 17. Ro-
sa-Maria, née Papa, veuve de
Gaudenzio Busi, née le 21 no-
vembre 1858.

DERNIÈRES NOUVELLES

Les Faits du jour

L'Allemagne accepte le contrôle financier de l'Entente. Nous publions en deuxième page une importante dépêche sur ce nouveau tournant de la politique du Reich qui, — ainsi, — fait preuve de bonne volonté sur les problèmes des réparations et tient à démontrer, par un examen total de son économie financière, que la réalité correspond aux plaintes qu'il a faites aux Alliés.

Tandis que cet important carrefour est franchi, M. Poincaré remet à M. Dubois, délégué français à la commission des réparations, un mémoire qu'il a rédigé avec M. de Lasteyrie, ministre des finances, où il établit la responsabilité de l'Allemagne dans la situation financière actuelle. Il invite le délégué français à réclamer de la commission des réparations qu'elle prononce le manquement volontaire de l'Allemagne, qu'elle en réclame de nouveaux gages et qu'enfin, si elle accorde un moratoire pour les paiements en espèces, qu'elle n'en fixe pas la durée à un délai supérieur de 5 à 6 semaines.

A la commission des réparations, on estime que le comité des garanties ne remettra pas avant huit jours son rapport complet sur la mission qu'il vient d'accomplir à Berlin au sujet du contrôle financier de l'Allemagne. Quatre sous-commissions vont préparer à cet effet des rapports traitant des recettes de l'Allemagne, de ses dépenses, de l'évasion de ses capitaux et de la publication des statistiques.

Quel effet va produire à Berlin cette douche froide, c'est ce que nous saurons sans tarder. Il serait heureux que, pour une bonne fois, les uns et les autres s'entendent sur un statut qui mette une trêve à ces explications tri-mensuelles, dont le ton et l'esprit sont le reflet de difficultés politiques et financières toujours plus graves.

En Italie, les grèves de protestation sont sur le point de finir. Auront-elles atteint leur but ? Il y paraît bien, puisque la démission du ministre Facta oriente la politique italienne vers la liquidation parlementaire du fascisme. On parle de la constitution d'un Cabinet composé d'hommes possédant une réelle autorité et décidés à faire l'application ferme d'une politique libérale afin de réaliser la pacification du pays. Les socialistes autoriseraient Turati, s'il est mandé par le roi, à participer à la formation du nouveau Cabinet. Une décision à ce sujet doit être prise à la séance du groupe parlementaire.

Fin des grèves en Italie

Rodomontades fascistes

MILAN, 21. — Ag. — Les dernières informations de la nuit sur la grève de Lombardie annoncent que le calme n'a été troublé par aucun incident. Les rapports des journaux sont contradictoires. Le « Popolo d'Italia » annonce la fin de la grève et signale l'attitude énergique des fascistes. Le journal dit que trois cent mille « chemises noires » sont décidées à tout pour le salut de la patrie (ô patrie, ô coffre-fort !). Le journal fasciste invite la population à pavoiser pour saluer la victoire du bon sens contre le geste provocateur des socialistes et communistes (il faut bien que les fascistes masquent la forte tape qu'ils viennent de recevoir, réd.) qui tentaient de jeter la nation dans le désordre et le bouleversement. (Les assassinats, les pillages, les incendies de Maisons du Peuple par les fascistes, voilà la paix, voilà l'ordre, réd.)

L'« Avanti », au contraire, dit que la grève a parfaitement réussi. Il déplore seulement que les cheminots des lignes secondaires n'aient pas pris part au mouvement. La circulation des trams fut suspendue durant toute la journée d'hier, mais en revanche, un service de taxis et de voitures fut organisé. Selon les prévisions des journaux, il est probable que la grève se terminera dans la journée de vendredi si aucune complication n'intervient.

L'Alliance du Travail a lancé de Rome l'ordre de suspendre tous les mouvements locaux et partiels et d'attendre de nouvelles instructions pour organiser une agitation de caractère national. Les représentants des associations affiliées à la Chambre du Travail se sont réunis cette nuit avec les représentants des socialistes et des communistes.

Tandis que les premiers désiraient la fin de la grève, les communistes insistent pour qu'elle fût prolongée et demandaient qu'on leur laissât assumer la direction du mouvement.

Aucune décision n'a été prise. Une nouvelle réunion devait avoir lieu ce matin, avant midi. Les cheminots réunis au siège du syndicat se sont prononcés, à une grande majorité, contre l'entrée en grève.

Les journaux signalent en dernière heure le retour au calme et une reprise du travail dans les régions qui, ces jours derniers, furent le théâtre d'événements sanglants.

A Novare, l'Hôtel de Ville a été évacué par les fascistes. Dans la région de Biello, la grève générale a complètement échoué. A Alexandrie, la journée a été tout à fait calme. A Turin également, le travail a été presque complètement repris dans de nombreux établissements.

La S. des N. fera enquête en Russie

LONDRES, 21. — Havas. — Le Conseil de la Société des Nations a décidé de faire une enquête en Russie. Le Conseil a décidé d'attirer l'attention des gouvernements membres de la S. des N. sur l'importance de la conférence relative aux épidémies.

Un drame dans les neiges

CINQ ALPINISTES MEURENT DE FROID
BERLIN, 21. — Wolff. — Au cours d'une ascension de la Zugspitze, une caravane de touristes d'Augsbourg et de Dresde a été surprise par une tempête de neige. Cinq d'entre eux sont morts de froid.

Conférence d'Amsterdam

Il faut sauver l'unité

AMSTERDAM, 21. — Wolff. — A la séance de jeudi après-midi de la Conférence internationale des syndicats, les délégués allemands Wells et Crispin ont présenté un rapport détaillé sur la situation politique en Allemagne et sur les mesures prises pour protéger la République allemande. Dans la discussion qui suivit, tous les orateurs exposèrent la nécessité de maintenir le front unique pour combattre la réaction et recommander une action commune.

L'unanimité est complète sur la ligne de conduite commune et les principes à observer. Une commission composée de Fimmen, de l'Union internationale des syndicats ; de Wauters et Wells, de la Deuxième Internationale ; de Wallhaed et Grimm, de l'Internationale de Vienne, a été chargée de rédiger une déclaration commune, exposant clairement le point de vue des trois directions.

POUR LA PAIX

BERLIN, 21. — Wolff. — La commission syndicale de Berlin et la fédération des employés de Grand-Berlin organisent pour dimanche prochain, conjointement avec les socialistes et les indépendants, une grande manifestation pour la paix. Des délégués ouvriers et des parlementaires britanniques prendront la parole à cette occasion.

En France

LES POURSUITES CONTRE CACHIN

PARIS, 21. — Havas. — MM. Vaillant-Couturier et Marcel Cachin, députés de la Seine, et M. Peri, secrétaire de la fédération des jeunes communistes, inculpés d'incitation de militaires à la désobéissance, ont été interrogés cet après-midi. MM. Vaillant-Couturier et Marcel Cachin, tout en acceptant leurs responsabilités au sujet de l'article incriminé paru dans le « Consécrit », signé Vaillant-Couturier, tandis que M. Cachin est le gérant de la feuille, sont étonnés que le parquet les inculpe alors que la Chambre des députés saisie d'une demande de levée de l'immunité parlementaire à leur égard n'a pas encore statué. M. Peri, tout en reconnaissant être l'auteur de l'article visé par le réquisitoire du procureur de la République, a ajouté qu'il n'est pas anarchiste, mais communiste.

Le charbon allemand

PARIS, 21. — Havas. — On sait que l'Allemagne avait demandé récemment d'être exonérée des livraisons de charbon. La commission des réparations s'est occupée jeudi de cette demande et a pris une décision en ce qui concerne les livraisons de charbon proprement dites. Elle doit se réunir encore vendredi matin pour s'occuper de nouveau des cokes. Le « Petit Parisien » croit savoir que la commission des réparations n'a pas consenti à réduire sensiblement les livraisons fixées depuis l'accord de Spa.

Amélioration agricole en Russie

LONDRES, 21. — Havas. — La délégation commerciale russe donne les informations suivantes : Dans toutes les parties du pays on annonce que les travaux de la moisson sont bien en train.

M. Joffe a été nommé ministre plénipotentiaire en Chine.

Le transit par la Pologne

VARSOVIE, 21. — Wolff. — La proposition a été faite mercredi, au cours des négociations germano-polonaises, que la Pologne accorde à l'Allemagne la liberté du transit à destination de la Russie moyennant quoi l'Allemagne ferait bénéficier la Pologne du même traitement que les autres pays à change déprécié, en ce qui concerne l'exportation des marchandises.

Arrestation à Marseille d'un complice présumé de Mosca et Castelli

MARSEILLE, 21. — Au bureau de poste de la rue Saint-Ferréol, des inspecteurs de la sûreté ont arrêté un nommé Justin Guidi, âgé de 48 ans, qui présentait à l'encaissement des bons de la défense nationale frappés d'opposition, pour une valeur de 5,000 francs, provenant du vol récent du bureau de poste de la rue Vauvenargues, à Paris. Guidi est un voleur international échappé de la Guyane, qu'on croit complice de Mosca et de Castelli, les auteurs déjà arrêtés de ce cambriolage. Une perquisition opérée dans la chambre occupée par Justin Guidi dans un hôtel de la ville, a fait découvrir une somme de 30,000 francs en numéraire et bons de la défense, tous frappés d'opposition. En outre, on a trouvé sur lui quantité de bons de la défense représentant une valeur de 10,000 francs, émis en mars dernier et provenant du même cambriolage. Justin Guidi a été écroué ainsi que sa femme.

Un curieux procès en divorce à Londres

LONDRES, 21. — Un curieux procès en divorce a lieu en ce moment à Londres. Le mari, l'honorable J. H. Russel, prétend que sa femme s'est rendue coupable d'adultère avec trois gentlemen, dont l'un, encore inconnu, serait le père d'un enfant mâle, que Mme Russel mit au monde le 15 octobre 1921.

Mme Russel et les deux premiers complices supposés nient énergiquement avoir eu aucune relation. Mais le plus extraordinaire de l'affaire, c'est que l'épouse poursuivie prétend que son mariage n'a jamais été consommé. Des experts médicaux viennent, en effet, d'affirmer à la barre du tribunal que Mme Russel portait encore, pendant sa gestation, la marque irrécusable de sa virginité, et les journaux anglais, qui publient « in extenso » le procès-verbal des débats, donnent à ce sujet des détails d'une précision à laquelle les lecteurs des journaux suisses ne sont guère habitués.

L'enfant né de cette conception mystérieuse a été présenté au jury, afin qu'il puisse se rendre compte s'il y a ressemblance quelconque avec le père légal. Les débats continuent.

Un Bolchevik !

LA HAYE, 21. — Havas. — Au cours du discours qu'il a prononcé à la séance de clôture de jeudi après-midi, M. Patyn a relevé que l'Europe ne pourra retrouver le repos et la prospérité tant que la Russie ne participera pas à la production mondiale.

Réd. — C'est pour avoir dit la même chose depuis bientôt trois ans que toute la presse socialiste internationale entend les injures, les moqueries, les stupides calomnies où reviennent « l'or russe », « les agents de Lénine », etc., etc. Récemment encore, en Suisse, une voix officielle de renom, mettant en garde contre des relations commerciales avec la Russie. Jusqu'à quand restera-t-on aveugle et ne vaudra-t-on pas considérer l'évolution considérable qui se produit en Europe à l'égard des Soviets. Aujourd'hui, c'est un représentant peu suspect de la haute bourgeoisie belge qui répète combien sont nécessaires des relations avec les Russes. Il confirme ainsi l'appréciation que nous donnions hier, à propos de la clôture de la conférence de La Haye. On paraît y avoir rabroué vertement Litvinoff et ses acolytes, mais en réalité, chaque Etat d'Occident s'empresse de traiter avec eux, dans la coulisse. Ce n'est peut-être pas sans fondement que l'agence Havas, reproduisant le Daily Express, signale que la Grande-Bretagne aurait signé certains accords avec des gouvernements transcaucasiens, notamment avec l'Azerbeïdjan, où se trouvent les nappes pétrolifères de Bakou.

Le succès sera aux plus malins, c'est-à-dire aux plus pressés de traiter avec les Russes. Dans ce domaine, notre Conseil fédéral ne se distingue pas !

Terribles orages en Italie

MILAN, 21. — Un raz de marée a causé de grands ravages dans le port de Trieste. Les vagues ont brisé les digues et endommagé le môle. Les barques ont été enlevées.

Sept navires ont rompu les chaînes qui les attachaient au quai, et, en se heurtant, ont subi des avaries. Les quais sont inondés, les maisons ont également été éprouvées. Les affaires sont paralysées. On craint qu'il y ait de nombreuses victimes.

Un orage d'une violence inouïe a éclaté aussi à Pérouse, à Florence, causant d'irréparables ruines et faisant de nombreuses victimes.

Exploits de bandits !

ILS FONT DERAILLER UN TRAIN

MOSCOU, 21. — Wolff. — Un train-poste a déraillé entre les gares de Ramanow et de Petchemowka, à la suite de la destruction des rails par des bandits. On compte dix blessés, dont cinq grièvement atteints, ainsi que des morts dont le nombre exact n'est pas encore connu. Quatre wagons bondés de marchandises diverses ont été complètement détruits par les flammes, un incendie s'étant immédiatement déclaré.

Une mine d'or sous les flots

LE REPECHAGE DU « LAURENTIC »

LONDRES, 20. — Havas. — Le « Times » signale qu'un vapeur de l'armada britannique a réussi à retirer du croiseur auxiliaire « Laurentic », coulé par une mine au large de la côte de Donegal (Irlande) au début de l'année 1917, des lingots d'or d'une valeur d'un million de livres sterling. Le « Laurentic » aurait eu, quand il coula, pour trois et demi millions de lingots d'or destinés à l'Amérique. On espère, au cours des opérations de sauvetage qui vont se poursuivre, retirer le reliquat de cet or.

EN SUISSE

Le prélèvement sur la fortune

BERNE, 21. — Resp. — M. le conseiller fédéral Musy présentera à la séance du Conseil fédéral de vendredi, un rapport verbal sur le projet de message aux Chambres fédérales concernant le prélèvement d'un impôt sur la fortune réclamé par une initiative du parti socialiste suisse.

LES SECOURS A LA RUSSIE

BALE, 21. — A l'occasion du départ du deuxième train de secours mis en route par le Comité suisse de secours aux enfants à l'intention des enfants affamés de Russie, a eu lieu jeudi à l'Hôtel du Jura, à Bâle, une réunion au cours de laquelle M. O. Bosshard, secrétaire général du Comité, a donné quelques renseignements sur la composition du train chargé de dons qui représentent une valeur de 800,000 francs en chiffres ronds. Comme le précédent, ce train est également à destination des territoires du cours inférieur du Volga, dans la région de Tsaritsin. Il quittera la gare de Bâle ce soir à 11 heures, convoyé cette fois encore par des Suisses.

Les tribulations de la commune d'Arbon

FRAUENFELD, 21. — On se souvient qu'à la fin du mois de mai dernier, le Grand Conseil thurgovien avait décidé que la commune d'Arbon serait tenue, jusqu'à complet amortissement des prêts à elle accordés par le canton en vue de subvenir aux dépenses des allocations de chômage, de soumettre au Conseil d'Etat son budget, ainsi que les décisions du Conseil municipal ou de la commune susceptibles d'avoir une répercussion sur les finances communales.

La commune municipale d'Arbon avait sollicité de M. Hoffmann, ancien conseiller fédéral, un préavis sur la question de savoir si elle pourrait former, avec des perspectives de succès, un recours contre la dite décision auprès du Tribunal fédéral. Or, le préavis demandé conclut qu'un tel recours ne semble pas susceptible d'être accueilli, sur quoi la commune municipale d'Arbon a décidé de renoncer à s'engager dans cette voie.

Trou à la lune !

ZURICH, 21. — Un comptable de Bâle vient d'être arrêté à Dubendorf pour détournement d'une somme de 30,000 francs. Les abus remontent à 1916. Le voleur a utilisé l'argent pour son entretien.

Course de montagne

ZURICH, 21. — A la demande de la section de Zurich de l'Automobile Club suisse, les gouvernements cantonaux de Glaris et d'Uri ont autorisé l'organisation d'une épreuve automobile de montagne sur le parcours Linthal-col de Klausen.

La quote-part patronale pour le chômage

Elle n'atteint pas même le vingtième des sommes dépensées

BERNE, 21. — D'après les chiffres parus dans le « Marché suisse du travail » au sujet des sommes affectées à l'assistance-chômage, on a vu que sur les 385,5 millions dépensés depuis 1918 pour les chômeurs, les propriétaires d'entreprises ont versé 15,8 millions.

Ces 15,8 millions ne comprennent que les contributions des employeurs à l'assistance du chômage complet et du chômage partiel, pour autant que celui-ci comporte plus du 40 % de l'occupation normale. Toutes les réductions de temps de travail s'élevant au 40 % ou moins, de l'occupation normale, tombent dans leur totalité à la charge des propriétaires d'entreprises.

Pour les chômeurs

19 juillet 1922.

A Monsieur le conseiller fédéral Schulthess, Berne.

Monsieur le conseiller fédéral,

De la visite que vous avez faite aux chômeurs neuchâtelois et de l'impression qui vous en est restée, du moins celle que la presse a relatée, il ressort que la situation des ouvriers horlogers vous a paru bien digne d'intérêt.

C'est vaillamment que ces familles supportent ces temps, dont la dureté est sans précédent. Il y a les choses que l'on voit, qui font penser que la vie de ces chômeurs est loin d'être belle pour eux. Il y a encore les choses qu'on ne voit pas et celles-là sont les souffrances, qui s'accroissent journellement.

La situation dans l'industrie horlogère est la même partout. Dans le Jura neuchâtelois, comme dans le Jura bernois. Aussi, je ne doute pas, Monsieur le conseiller fédéral, que toutes mesures spéciales destinées aux chômeurs de cette industrie s'appliqueront d'une manière générale.

Il ne faut pas désespérer. Je crois que l'avenir réserve à l'industrie de la montre de belles années, et, qu'après l'effort considérable accompli par les pouvoirs publics, il serait regrettable d'en perdre tout le fruit, en poussant soit directement, soit indirectement, notre meilleure main-d'œuvre hors du pays.

Soutenir l'industrie, c'est tout naturellement permettre aux chômeurs de vivre en attendant leur retour à l'usine. L'industrie horlogère aura besoin de main-d'œuvre avant qu'il soit longtemps ; il faut éviter d'avoir à la reconstituer à grands frais pendant que la concurrence profitera de celle qu'elle aura pu, sans grands frais, se procurer dans le pays. Je ne doute pas que ma lettre trouve ces idées arrêtées déjà, mais il était indiqué de ma part de préciser ce désir des horlogers jurassiens de voir les mêmes mesures bienveillantes se produire à leur égard.

Veillez, avec mes remerciements, agréer Monsieur le conseiller fédéral mes sentiments les plus distingués.

Au nom du Comité central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers : Achille Grosperre, cons. nat.

Chronique sportive

TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Heusghem subit une grave pénalisation

PARIS, 21. — Havas. — Hector Heusghem, le premier du classement actuel du Tour de France, a été pénalisé d'une heure pour avoir changé une bicyclette pouvant être réparée au cours de l'étape Strasbourg-Metz. A la suite de cette pénalisation, Lambot prend la première place du classement général et Hector Heusghem est relégué à la cinquième.

Pour le lancement des huit pages

Listes précédentes	fr.	1,037.43
E. R., Ville, 0,80 ; T. T., Le Locle, 1.—		1,80
Pour une petite leçon au président du Comité de réception, Le Locle		1.—
C. B., Ville		2.—
Produit d'une collecte au Cercle ouvrier du Locle		12,25
Ges. P., Ville, 1.— ; A. M., Ville, 0,50		1,50
Pour que F. H. et R. M. trouvent une place de garde-chiourme		1.—
C. K., St-Imier, 0,45 ; R. P., St-Imier, 0,45 ; E. Z., Villeret, 0,45 ; D. J., Ville, 0,45		1,80
Chœur mixte, Neuchâtel, concours de tube		2.—
A. B., Fontainemelon, 0,95 ; A. A., Neuchâtel, 0,45 ; A. J. S., Sonvilier, 0,45 ; M. D., St-Aubin, 1.— ; H. C., Bévillard, 0,45 ; A. B., Cernier, 0,45		3,75
E. G., Convers, 1.— ; E. P., Cressier, 0,45 ; P. S., Neuchâtel, 0,45 ; C. T., Le Locle, 0,45 ; C. G., Neuchâtel, 0,45 ; E. S., Peseux, 1.—		3,80
P. W., St-Imier, 0,45 ; A. M., Zurich, 1.— ; L. J., Les Jeannerets, 0,45 ; A. C., St-Imier, 0,45 ; F. A., Le Locle, 0,45 ; S. N., Le Locle, 0,45		3,25
Paul Graber a raison dans son article « Et ma casquette », W. B. C., Villeret, 0,45 ; P. R., Neuchâtel, 0,95 ; A. M., Bienne, 1.— ; A. V., Bienne, 0,45 ; J. G., Boujean, 1.—		3,85
Total		fr. 1.075,43

Pour vos buts de promenades, de courses, ainsi que pour vos séjours de vacances, villégiatures, etc., lecteurs de « La Sentinelle » donnez la préférence aux Etablissements qui favorisent votre journal de leur publicité : : :



Cette rubrique spéciale, assurant une publicité efficace, paraîtra chaque vendredi pendant la belle saison. Elle est particulièrement recommandée aux Etablissements balnéaires, stations de séjours, maisons de repos, hôtels, pensions, etc.

SÉJOUR D'ÉTÉ FENIN
HOTEL DE COMMUNE PENSION 6313
Salles pour sociétés et familles. Consommations de 1^{er} choix. Bonne cuisine. Prix modérés. Téléph. 51. Ch. LUTZ.

La Tène Les Bains
près Marin du lac et de soleil assurent la santé à tous
Tous les dimanches et jeudis de beau temps « La Robinsonne » procurera aux visiteurs de La Tène de quoi se reconforter : Sirops, Limonade, Bière Muller, Vins du pays 1^{er} choix, Pâtisserie, Chocolat, Sandwichs de campagne, etc. Prix sans concurrence. FZ2676N 5476
Marin Café du Lion-d'Or
près Neuchâtel Tél. 61. Salle au 1^{er} étage. Consomm. 1^{re} qual. Se recommande, F. Jeanrenaud.

COFFRANE Pension Jeanbourquin-Wittwer
Maison de repos - Convalescence - Val-de-Ruz Prix modérés - Se recommande.

BOUDRY BUFFET DU TRAM
Arrêt préféré des promeneurs des Gorges de l'Arceuse. - Jardin. - Salle. - Bonnes consommations. FZ2726N Diners sur commande Téléph. 59 Se recom., Alf. DUBOIS.

Hôtel - Pension de Chasseral
(Altitude : 1609 m.)
Restauration chaude et froide à toute heure
Vins de premier choix
Ouvert toute l'année - Téléph. St-Imier 69 5448 Se recommande, E. WALTER.

CONCISE (Vaud) 6092
HOTEL-PENSION de la GARE
Pension pour familles. - Arrangements pour séjour. - Terrasse ombragée. - Situation tranquille et ensoleillée. - Vue sur le lac. - Bonne cuisine. - Prix modérés.
Se recommande, le propriétaire, J. WIRTH.

VAUSEYON Café-Brasserie PRAHIN
s. Neuchâtel FZ650N 5301
Belles salles et jardin ombragé pour sociétés et écoles. - Piano électrique. - Consommations 1^{er} choix. Téléphone 472 Se recommande, Georges Prahin.

Serroue RESTAURANT du CHASSEUR
(à 30 m. s. Carcelles et 45 m. de Montmolin)
Magnifique but de promenade. - Grand verger. Jeu de quilles. - Spécialités : Beignets et « Sträbli » sur commande d'avance. - Charcuterie. - Café - Thé - Chocolat. Vins 1^{er} choix. - Chambres à louer. - Séjour agréable. Téléphone 95.
FZ2652N 5306 Se recommande, Mme Vve Schweizer.

COLOMBIER Hôtel du Cheval-Blanc
(à proximité de Planeyse et des Casernes)
près Neuchâtel Grand jardin ombragé et belles salles pour Ecoles et Sociétés.
Maison confortable. - Consommations 1^{er} choix. - Cuisine soignée. Séjour agréable. - Prix modérés. - Téléphone 101. FZ2681N 5436 Se recommande, Fritz Péter.

COLOMBIER ÉCOLES : SOCIÉTÉS : PROMENEURS :
Il vaut la peine d'aller voir le « Petit Port » (au fond des Allées). Endroit charmant. Beaux ombrages. Grève. Bains de soleil et du lac. Location de petits bateaux. Canot-moteur. - Vin, Bière, Limonade, Pique-Nique. Fritures sur commande. Téléphone 153. Se recommande, G. Imer, pêcheur, Chalet « ROBINSON DES ALLÉES ». FZ-682-N 5435

LA JONCHÈRE CAFÉ DE LA CROIX-BLANCHE
(sur le chemin de recroiser LES HAUTS-GENÈVEYS-VALANGIN)
But de promenade recommandé. Bons 4 heures. Charcuterie de campagne. Consommations de 1^{er} choix. Etablissement entièrement remis à neuf. FZ660N 5304
Se recommande, Le nouveau tenancier, A. Peltier-Bochat.

EN SUISSE
le grand flacon rond du seul véritable « Alcool de Menthe Américain », tel qu'il existe depuis plus de 47 ans, ne se vend que fr. 2.50 et le petit flacon rond, fr. 1.75. 5618

GRAND CHOIX DE 6193
Sacs de Touristes
depuis le meilleur marché jusqu'au plus cher chez
ADLER
Léopold-Robert 51
La Chaux-de-Fonds

Mise en vente après faillite
JEUDI, VENDREDI et SAMEDI, il sera vendu dans le

Magasin WALLACH
Léopold-Robert 68
lesolde de la marchandise restante, comprenant :
Manteaux de caoutchouc, manteaux divers, jupons, couvertures de chevaux, spencers, dentelles, savon, broches, camisoles, pâtes dentifrices, thermos, gants, soccoils, tabliers, lingerie, mouchoirs, pochettes, caleçons, jarretelles, chaussettes, etc., etc.

L'agencement, comprenant : une grande banque, une grande glace, un tapis coco, trois grands porte-habits, six mannequins, cinq chaises, trois tabourets, deux échelles, une table sapin, un pupitre, un corps de tabliers et casiers, une paroi volante, etc., etc.
Le Magasin devant être vidé pour la fin de la semaine, la vente se terminera SAMEDI. 6393

Entrée libre
Belle marchandise

sant le pavé désert, recueilli, comme assoupi de foi rêveuse, dans l'exhalaison un peu âpre des roses foulées. Et l'on entendait encore, au loin, de plus en plus faible, le bruit argentin des chaînettes, retombant à chaque volée des encensoirs.
— Oh ! veux-tu, mère ? s'écria Angélique, nous irons dans l'église les voir rentrer.
Le premier mouvement d'Hubertine fut de refuser. Puis, elle éprouvait elle-même un si grand désir d'avoir une certitude, qu'elle consentit.
— Oui, tout à l'heure, puisque cela te fait plaisir.
Mais il fallait patienter. Angélique, qui était montée mettre un chapeau, ne tenait pas en place. Elle revenait à chaque minute devant la fenêtre, interrogeait le bout de la rue, levait les yeux comme pour interroger l'espace lui-même, et elle parlait tout haut, elle suivait la procession, pas à pas.
— Ils descendent la rue Basse... Ah ! les voilà qui doivent déboucher sur la place, devant la Sous-Préfecture... Ça n'en finit plus, les grandes voies de Beaumont-la-Ville. Et pour le plaisir qu'ils ont à voir sainte Agnès, ces marchands de toile !
Un fin nuage rose, coupé délicatement d'un treillis d'or, planait au ciel. Cela se sentait, dans l'immobilité de l'air, que toute la vie civile était suspendue, que Dieu avait quitté sa maison, où chacun attendait qu'on le ramenât, pour reprendre les occupations quotidiennes. En face, les draperies bleues de l'orfèvre, les rideaux rouges du cirier, barraient toujours leurs boutiques. Les rues semblaient dormir, il n'y avait plus, de l'une à l'autre, que le lent passage du clergé, dont le cheminement se devinait de tous les points de la ville.
— Mère, mère, je t'assure qu'ils sont à l'entrée de la rue Magloire. Ils vont remonter la pente.
Elle mentait, il n'était que six heures et demie, et jamais la procession ne remontait avant sept heures un quart. Elle savait bien que le dais devait longer à ce moment le bas port du Ligneul. Mais elle avait une telle hâte !
— Mère, dépêchons, nous n'aurons pas de place.
— Allons, viens ! finis par dire Hubertine, en souriant malgré elle.
— Moi, je reste, déclara Hubert. Je vais décrocher les broderies et je mettrai la table.
L'église leur parut vide, Dieu n'étant plus là. Toutes les portes restaient ouvertes comme celles d'une maison en déroute, où l'on attend le retour du maître. Peu de monde entraînait, le maître-autel seul, un sarcophage sévère de style roman, brassyllait au fond de la nef, étoilé de cierges ; et le reste du vaste vaisseau, les bas côtés, les chapel-

les, s'emplissaient de nuit, sous la tombée du crépuscule.
Lentement, Angélique et Hubertine firent le tour. En bas, l'édifice s'écrasait, des piliers trapus portaient les pleins cintres des collatéraux. Elles marchaient le long de chapelles noires, enterrées comme des cryptes. Puis, lorsqu'elles traversèrent, devant la grande porte, sous la travée des orgues, elles eurent un sentiment de délivrance, en levant les yeux vers les hautes fenêtres gothiques de la nef, qui s'élançait au-dessus de la lourde assise romane. Mais elles continuèrent par le bas côté méridional ; l'étouffement recommença.
A la croix du transept, quatre colonnes énormes étaient aux quatre angles, montaient d'un jet soutenir la voûte ; et là régnait encore une clarté mauve, l'adieu du jour dans les roses des façades latérales. Elles avaient gravi les trois marches qui menaient au chœur, elles tournèrent par le pourtour de l'abside, la partie la plus anciennement bâtie, d'un enfouissement de sépulcre. Un instant, contre la vieille grille, très ouvragée, qui fermait le chœur de partout, elles s'arrêtèrent pour regarder scintiller le maître-autel dont les petites flammes se reflétaient dans le vieux chêne poli des stalles, de merveilleuses stalles fleuries de sculptures. Et elles revinrent ainsi à leur point de départ, levant de nouveau la tête, croyant sentir le souffle de l'envolée de la nef, tandis que les ténèbres croissantes reculaient, élargissaient les antiques murailles, où s'évanouissaient des restes d'or et de peinture.
— Je savais bien qu'il était trop tôt, dit Hubertine.
Angélique, sans répondre, murmura :
— Comme c'est grand !
Il lui semblait qu'elle ne connaissait pas l'église, qu'elle la voyait pour la première fois. Ses yeux erraient sur les rangées immobiles des chaises, allaient au fond des chapelles, où l'on ne devinait que les pierres tombales, à un redoublement d'ombre. Mais elle rencontra la chapelle Hauteœur, elle reconnut le vitrail, réparé enfin, avec son saint Georges vague comme une vision, dans le jour mourant. Et elle en eut beaucoup de joie.
A ce moment, un branle anima la cathédrale, la grosse cloche se remettait à sonner.
— Ah ! fit-elle, les voilà, ils montent la rue Magloire.

(A suivre).

Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITE N° 180 TOUTES PHARMACIES

N° 10. — 17^{me} volume X^{me} Année. — 1922

GRAND FEUILLETON

DE

„ LA SENTINELLE “

Journal quotidien d'information et d'annonces

LE RÊVE

par
Emile ZOLA
(Suite)

Depuis le déjeuner, toute la rue des Orfèvres s'activait. Pour éviter la chaleur trop forte, la procession ne sortait qu'à cinq heures ; mais, dès midi, la ville faisait sa toilette. En face des Hubert, l'orfèvre tendait sa boutique de draperies bleu ciel, bordées d'une frange d'argent ; tandis que le cirier, à côté, utilisait les rideaux de son alcôve, des rideaux de cotonnade rouge, saignant au plein jour. Et c'était, à chaque maison, d'autres couleurs, une prodigalité d'étoffes, tout ce qu'on avait, jusqu'à des descentes de lit, battant dans les souffles las de la chaude journée. La rue en était vêtue, d'une gaieté éclatante et frissonnante, changée en une galerie de gala, ouverte sous le ciel. Tous les habitants s'y bousculaient, parlant haut, comme chez eux, les uns promenant des objets à pleins bras, les autres grimpaient, clouant, criant. Sans compter le reposoir qu'on dressait au coin de la Grand'Rue et qui mettait en l'air les femmes du voisinage, empressées à fournir les vases et les candélabres.
Angélique courut offrir les deux flambeaux empire, qui ornaient la cheminée du salon. Elle ne s'était pas arrêtée depuis le matin, elle ne se fatiguait même pas, soulevée, portée par sa grande joie intérieure. Et, comme elle revenait, les cheveux au vent, effeuiller des roses dans une corbeille, Hubert plaisanta.
— Tu te donneras moins de mal, le jour de tes noces... C'est donc toi qu'on marie ?
— Mais oui, c'est moi ! répondit-elle gaiement. Hubertine sourit à son tour.

— En attendant, puisque la maison est belle, nous ferons bien de monter nous habiller.
— Tout de suite, mère... Voici ma corbeille pleine.
Elle acheva d'effeuiller ses roses, qu'elle se réservait de jeter sur Monseigneur. Les pétales pleuvaient de ses doigts minces, la corbeille débordait, légère, odorante. Et elle disparut dans l'étroit escalier de la tourelle, en disant avec un grand rire :
— Vite ! je vais me faire belle comme un astre !
L'après-midi s'avavançait. Maintenant, la fièvre active de Beaumont-l'Église s'était apaisée, une attente frémissait dans les rues, prêtes enfin, chuchotantes de voix discrètes. La grosse chaleur avait déçu avec le soleil oblique, il ne tombait plus du ciel pâli, entre les maisons resserrées, qu'une ombre tiède et fine, d'une sérénité tendre. Et le recueillement était profond, comme si toute la vieille cité devenait un prolongement de la cathédrale. Seuls, des bruits de voitures montaient de Beaumont-la-Ville, la cité nouvelle, au bord du Ligneul, où beaucoup de fabriques ne chômaient même pas, dédaigneuses de fêter cette antique solennité religieuse.
Dès quatre heures, la grosse cloche de la tour du nord, celle dont le branle remuait la maison des Hubert, se mit à sonner ; et ce fut au même instant qu'Angélique et Hubertine reparurent, habillées. Celle-ci était en robe de toile écru, garnie d'une modeste dentelle de fil, mais la taille si jeune dans sa rondeur puissante, qu'elle semblait être la sœur aînée de sa fille adoptive. Angélique, elle, avait mis sa robe de foulard blanc ; et rien autre, pas un bijou aux oreilles ni aux poignets, rien que ses mains nues, son col nu, rien que le satin de sa peau sortant de l'étoffe légère, comme un épanouissement de fleur. Un peigne invisible, planté à la hâte, retenait mal les boucles de ses cheveux en révolte, d'un blond de soleil. Elle était ingénue et fière, d'une simplicité candide, belle comme un astre.
— Ah ! dit-elle, on sonne, Monseigneur a quitté l'Évêché.
La cloche continuait, haute et grave, dans la

NOUVELLES GALERIES

Rues St-Maurice et du Bassin

6299

NEUCHÂTEL

G. BERNARD

Grand et nouveau choix

d'Articles de voyage

Malles et Paniers-Malles, tous les genres - Valises-suit-cases - Sacs de cuir - Paniers japonais - Trousses garnies - Trousses non garnies Fourres à parapluies - Sacs et tous les Articles de Touristes - Immense choix de Sacs fantaisie pour Dames, en cuir, soie, toutes les Nouveautés

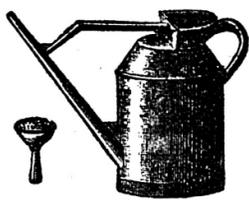
Sacs dits de Château-d'Oex

Articles de très bonne qualité et très avantageux

Escompte 5 % au comptant

Voir étalage spécial

H. BAILLOD
NEUCHÂTEL



Arrosoirs tous modèles

E. Grüber

NEUCHÂTEL 6246

Rue du Seyon 14 b

Tissus, Toilerie, Lingerie, Mercerie, Tabliers, Broderie, Jaquettes de laine, Bas, Bretelles. Sous-vêtements. Laine et coton. Timbres-Escompte N. et J.

Marcel Jacot

Tapissier-Décorateur

Serre 8 - Téléph. 15.51

Rideaux 5120

PARAPLUIES

F. CANTON

RÉPARATIONS

RECOUVRAGES

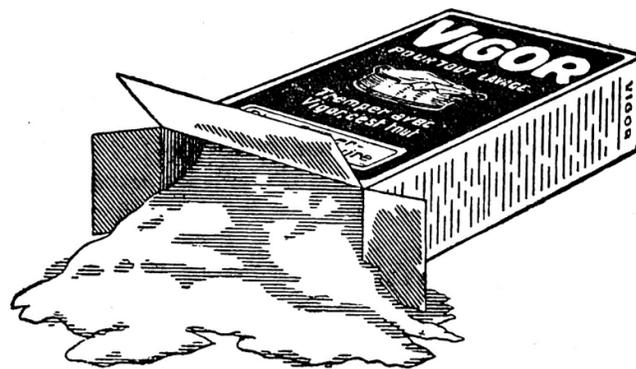
6309

Essayez le procédé au

VIGOR

Tremper le soir, | Rincer le matin,
sans cuire, | sans froter.

Dans le bain moussieux du Vigor toute la saleté se détache et sort du linge. Le Vigor rafraîchit les tissus et leur donne cette senteur de propreté qui réjouit le cœur de toute ménagère.



Savonnerie Sunlight Olten.

V5

LIBRAIRIE
du Premier - Mars 5

A. KRÖPFLI

achète aux meilleurs prix, tous livres, bibliothèques, estampes, manuscrits, etc. Pour lots importants se rend sur place. 5517



Arrêt du courant électrique

Il est porté à la connaissance des abonnés des quartiers Petites et Grandes-Crosettes, Gare de l'Est, rues de la République et de l'Hôtel-de-Ville, qu'en raison de travaux à effectuer, le courant alternatif sera arrêté samedi 22 juillet, de 13 à 17 heures.

6400

Direction des Services Industriels.

Enveloppes	depuis	8.-
Enveloppes extra renforcées	>	11.50
Chambres à air vélos	>	3.50
Chambres à air motos	>	10.50
Boîtes de réparation	>	0.45
Timbres	>	0.90
Porte-Bagages	>	4.95
Selles	>	9.-
Compteurs kilom.	>	5.-
Feux rouges	>	0.95
Freins	>	6.50
Garde-boue, la garniture	>	5.50

TOUTES FOURNITURES

pour VÉLOS et MOTOS

Cycles — Thomann — Göricke — Sprinter
Agents généraux de la célèbre motocyclette

„MOTOSOLO“

FZ 925 N
6373

DUBOIS FRÈRES Angle Avenue du 1^{er} Mars
et Rue J.-J. Lallemand NEUCHÂTEL

HUILE Toutes réparations BENZINE

Torpédo posé, rayons neufs	23.-
Pédales, la paire	depuis 7.50
Chaines	6.50
Pompes nickelées	2.25
Lanternes «Radson»	
forme obus	10.75
Lanternes tout laiton, acétylène	9.50
Magnétos électriques	depuis 21.50
Piles pour lampes de poche	0.75
Fers à repasser élect.	18.-
Gramophones façon acajou	135.-
Disques pour gramophones	depuis 3.50

grande pureté du ciel. Et les Hubert s'installaient à la fenêtre du rez-de-chaussée large ouverte, les deux femmes accoudées sur la barre d'appui, l'homme debout derrière elles. C'étaient leurs places accoutumées, ils étaient au bon endroit pour bien voir, les premiers à regarder la procession venir du fond de l'église, sans perdre un cierge du défilé.

— Où est ma corbeille ? demanda Angélique. Il fallut qu'Hubert lui passa la corbeille de roses effeuillées, qu'elle garda entre ses bras, serrée contre la poitrine.

— Oh ! cette cloche, murmura-t-elle encore, on dirait qu'elle nous berce !

Toute la petite maison vibra, sonore du branle de la cloche ; et la rue, le quartier restait dans l'attente, gagné par ce frisson, tandis que les tentures battaient plus languissamment, à l'air du soir. Le parfum des roses était très doux.

Une demi-heure se passa. Puis, d'un seul coup, les deux vantaux de la porte Sainte-Agnès furent poussés, les profondeurs de l'église apparurent, sombres, piquées des petites taches luisantes des cierges. Et d'abord le porte-croix sortit, un sous-diacre en tunique, flanqué de deux acolytes tenant chacun un grand flambeau allumé. Derrière eux, se hâtaient le cérémoniaire, le bon abbé Cornille, qui, après s'être assuré du bon état de la rue, s'arrêta sous le porche, assista au défilé un instant, pour vérifier si les places d'ordre étaient bien prises. Les confréries laïques ouvraient la marche, des associations pieuses, des écoles, par rang d'ancienneté. Il y avait des enfants tout petits, des fillettes en blanc, pareilles à des épousées, des garçonnets frisés et nu-tête, endimanchés comme des princes, ravis, cherchant déjà leurs mères du regard.

Un gaillard de neuf ans allait seul, au milieu, vêtu en saint Jean-Baptiste, avec une peau de mouton sur ses maigres épaules nues. Quatre gamines, fleuries de rubans roses, portaient un pavoi de mousseline, où se dressait une gerbe de blé mûr. Puis, c'étaient de grandes demoiselles, groupées autour d'une bannière de la Vierge, des dames en noir qui avaient également leur bannière, une soie cramoisie brodée d'un saint Joseph, d'autres, d'autres bannières encore, en velours, en satin, balancées au bout des bâtons dorés. Les confréries d'hommes n'étaient pas moins nombreuses, des pénitents de toutes les couleurs, les pénitents gris surtout, vêtus de toile bise, encapuchonnés, et dont l'emblème faisait sensation, une immense croix garnie d'une roue, à laquelle pendaient, accrochés, les instruments de la Passion.

Angélique se récria de tendresse, dès que les enfants se montrèrent.

— Oh ! les amours ! regardez donc !

Un, pas plus haut qu'une botte, trois ans à peine, chancelant et fier sur ses petits pieds, passait si drôle, qu'elle plongea la main dans la corbeille et le couvrit d'une poignée de fleurs. Il disparaissait, il avait des roses sur les épaules, parmi les cheveux. Et le rire tendre qu'il soulevait, gagna de proche en proche, des fleurs plurent de chaque fenêtre. Dans le silence bourdonnant de la rue, on n'entendait plus que le piétinement assourdi de la procession, tandis que les poignées de fleurs s'abattaient sur le pavé d'un vol silencieux. Bientôt, il y en eut une jonchée.

Mais, rassuré sur le bon ordre des laïques, l'abbé Cornille s'impatientait, inquiet de ce que le cortège s'immobilisait depuis deux minutes, et il s'empressa de regagner la tête, tout en saluant les Hubert d'un sourire, au passage.

— Qu'ont-ils donc à ne pas marcher ? dit Angélique, qu'une fièvre prenait, comme si elle eût, à l'autre bout, là-bas, attendu son bonheur.

Hubertine répondit de son air calme : — Ils n'ont pas besoin de courir.

— Quelque encombrement, peut-être un reposoir qu'on achève, expliqua Hubert.

Les filles de la Vierge s'étaient mises à chanter un cantique, et leurs voix aiguës montaient dans le plein air, avec une limpidité de cristal. De proche en proche, le défilé s'ébranla. On repartit.

Maintenant, après les laïques, le clergé commençait à sortir de l'église, les moins dignes les premiers. Tous, en surplus, se couvraient de la barrette, sous le porche ; et chacun tenait un cierge allumé, ceux de droite, de la main droite, ceux de gauche, de la main gauche, en dehors du rang, double rangée de petites flammes mouvantes, presque éteintes dans le plein jour. D'abord, ce fut le grand séminaire, les paroisses, les églises collégiales ; puis, vinrent les clercs et les bénéficiaires de la cathédrale, que suivaient les chanoines, les épaules couvertes de pluviaux blancs. Au milieu d'eux, se trouvaient les chantres, en chapes de soie rouge, qui avaient commencé l'antienne, à pleine voix, et auxquels tout le clergé répondait, d'un chant plus léger. L'hymne *Pange lingua* s'éleva très pure, la rue était pleine d'un grand frissonnement de mousseline, les ailes envolées des surplus, que les petites flammes des cierges criblaient de leurs étoiles d'or pâli.

— Oh ! sainte Agnès ! murmura Angélique.

Elle souriait à la sainte, que quatre clercs portaient sur un brancard de velours bleu, orné de dentelle. Chaque année, elle avait un étonnement, à la voir ainsi hors de l'ombre où elle veillait depuis des siècles, tout autre sous la grande lumière, dans sa robe de longs cheveux d'or. Elle était si vieille et très jeune pourtant,

avec ses petites mains, ses petits pieds fluets, son mince visage de fillette, noirci par l'âge.

Mais Monseigneur devait la suivre. On entendait déjà venir, du fond de l'église, le balancement des encensoirs.

Il y eut des chuchotements, Angélique répétait :

— Monseigneur... Monseigneur...

Et, à cette minute, les yeux sur la sainte qui passait, elle se rappela les vieilles histoires, les hauts marquis d'Hauteceur délivrant Beaumont de la peste, grâce à l'intervention d'Agnès, Jean V et tous ceux de sa race venant s'agenouiller devant elle, dévots à son image ; et elle les voyait tous, les seigneurs du miracle, défilant un à un, comme une lignée de princes.

Un large espace était resté vide. Puis, le chapelain chargé du soin de la crose, s'avança la tenant droite, la partie courbe vers lui. Ensuite, parurent deux thuriféraires, qui allaient à reculons et balançaient à petits coups les encensoirs, ayant chacun près de lui un acolyte chargé de la navette. Et le grand dais de velours pourpre, garni de crépines d'or, eut quelque peine à sortir par une des baies de la porte. Mais, vivement, l'ordre se rétablit, les autorités désignées prirent les bâtons. Dessous, entre ses diacres d'honneur, Monseigneur marchait tête nue, les épaules couvertes de l'écharpe blanche, dont les deux bouts enveloppaient ses mains, qui portaient le Saint-Sacrement sans le toucher, très haut.

Tout de suite, les thuriféraires venaient de prendre du champ et les encensoirs, lancés à la volée, retombèrent en cadence avec le petit bruit argentin de leurs chaînettes.

Où donc Angélique avait-elle connu quelqu'un qui ressemblait à Monseigneur ? Un recueillement inclinait tous les fronts. Mais elle, la tête penchée à demi, le regardait. Il avait la taille haute, mince et noble, d'une jeunesse superbe pour ses soixante ans. Ses yeux d'aigle luisaient, son nez un peu fort accentuait l'autorité souveraine de sa face, adoucie par sa chevelure blanche, en boucles épaisses ; et elle remarqua la pâleur du teint, où elle crut voir monter un flot de sang. Peut-être n'était-ce que le reflet du grand soleil d'or, qu'il portait de ses mains couvertes, et qui le mettait dans un rayonnement de clarté mystique.

Certainement, un visage à cette ressemblance s'évoquait, au fond d'elle. Dès les premiers pas, Monseigneur avait commencé les versets d'un psau... il récitait à voix basse, avec ses diacres, alternativement. Et elle trembla, quand elle le vit tourner les yeux vers la fenêtre où elle était, tellement il lui apparut sévère, d'une froideur hautaine, condamnant la vanité de toute passion. Ses regards étaient allés aux trois brode-

ries anciennes, Marie visitée par l'Ange, Marie au pied de la Croix, Marie montant aux cieux. Ils se réjouirent, puis ils s'abaissèrent, se fixèrent sur elle, sans que, dans son trouble, elle pût comprendre s'ils pâlisseraient de dureté ou de douceur. Déjà, ils étaient revenus au Saint-Sacrement, immobiles, luisants dans le reflet du grand soleil d'or. Les encensoirs partaient à la volée, retombaient avec le bruit argentin des chaînettes, pendant qu'un petit nuage, une fumée d'encens, montait dans l'air.

Mais le cœur d'Angélique battit à se rompre. Derrière le dais, elle venait d'apercevoir la mitre, sainte Agnès ravie par deux anges, l'œuvre brodée fil à fil de son amour, qu'un chapelain, les doigts enveloppés d'un voile, portait dévotement, comme une chose sainte. Et là, parmi les laïques, qui suivaient, dans le flot des fonctionnaires, des officiers, des magistrats, elle reconnaissait Félicien, au premier rang, mince et blond, en habit, avec ses cheveux bouclés, son nez droit, un peu fort, ses yeux noirs, d'une douceur hautaine. Elle l'attendait, elle n'était pas surprise de le voir enfin se changer en prince. Au regard anxieux qu'il lui jeta, implorant le pardon de son mensonge, elle répondit par un clair sourire.

— Tiens ! murmura Hubertine stupéfaite, n'est-ce point ce jeune homme ?

Elle aussi l'avait reconnu, et elle s'inquiéta, lorsque, se tournant, elle vit sa fille transfigurée.

— Il nous a donc menti ?... Pourquoi ? le sais-tu ?... Sais-tu qui est ce jeune homme ?

Oui, peut-être le savait-elle. Une voix répondait en elle à des questions récentes. Mais elle n'osait, elle ne voulait plus s'interroger. La certitude se ferait, lorsqu'il en serait temps. Elle en sentait l'approche, dans un gonflement d'orgueil et de passion.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda Hubert, en se penchant derrière sa femme.

Jamais il n'était à la minute présente. Et, quand elle lui eut désigné le jeune homme, il douta.

— Quelle idée ! ce n'est pas lui.

Alors, Hubertine affecta de s'être trompée. C'était le plus sage, elle se renseignerait. Mais la procession qui venait de s'arrêter de nouveau, pendant que Monseigneur, à l'angle de la rue, encensait le Saint-Sacrement, parmi les verdure du reposoir, allait repartir ; et Angélique, dont la main s'était oubliée au fond de la corbeille, tenant une dernière poignée de feuilles de rose, eut un geste trop prompt, jeta les fleurs, dans son trouble enchanté. Justement, Félicien se remettait en marche. Les fleurs pleuvaient, deux pétales, balancés lentement, volèrent, se posèrent sur ses cheveux.

C'était la fin. Le dais avait disparu au coin de la Grand'Rue, la queue du cortège s'écoulait, lais-